



Conseillers en exercice : 88

Votants :

- Délibérations c01-11-2017 à c08-11-2017 : 80
- Délibérations c09-11-2017 à c16-11-2017 : 81
- Délibérations c17-11-2017 à c36-11-2017 : 78
- Délibérations c37-11-2017 à c49-11-2017 : 77
- Délibérations c50-11-2017 à c74-11-2017 : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 10/11/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 21/11/2017

Mise en ligne du Compte-Rendu Sommaire :

le 27/11/2017

PROCES-VERBAL CONSEIL DU LUNDI 20 NOVEMBRE 2017

Titulaires présents :

MM. Jacques BILLY, Sophia MARC jusqu'à la délibération c49-11-2017, Marcel MOINARD, Michel PANIER, Jean BOULAIS, Jean-François SALANON, Patrick THOMAS jusqu'à la délibération c16-11-2017, Alain LECOINTE, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Claire RICHECOEUR, Michel SIMON, Thierry DEVAUTOUR, Véronique HENIN-FERRER, Thierry BEAUFILS, Stéphanie DELGUTTE, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Jean-Pierre MIGAULT, Gérard LABORDERIE, Daniel BAUDOUIN, Philippe MAUFFREY jusqu'à la délibération c21-11-2017, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Yamina BOUDAHMANI, Jean-Romée CHARBONNEAU jusqu'à la délibération c36-11-2017, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN jusqu'à la délibération c16-11-2017, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Elmano MARTINS jusqu'à la délibération c31-11-2017, Josiane METAYER, Rose-Marie NIETO, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN jusqu'à la délibération c16-11-2017, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Marie-Christelle BOUCHERY jusqu'à la délibération c16-11-2017, Jacques MORISSET, Jean-Claude FRADIN, Michel VEDIE, Bruno JUGE, Alain LIAIGRE, Dany BREMAUD jusqu'à la délibération c18-11-2017, Jean-Martial FREDON, Christian BREMAUD, Elisabeth MAILLARD, Sophie BROSSARD jusqu'à la délibération c12-11-2017, René PACAULT jusqu'à la délibération c08-11-2017, Rabah LAICHOIR à partir de la délibération c09-11-2017, Jean-Michel BEAUDIC, Céline VALEZE jusqu'à la délibération c16-11-2017, Didier DAVID, Anne BAUDOUIN, Stéphane PIERRON.

Titulaires absents suppléés :

MM. Dany MICHAUD représentée par Jean-Claude CHATELIER, Gérard GIBAUT représenté par Patrice VIAUD, Philippe MAUFFREY représenté par Laurence REY à partir de la délibération c22-11-2017.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

MM. Serge MORIN a donné pouvoir à Monique JOHNSON, Jean-Luc CLISSON a donné pouvoir à Gérard EPOULET, Alain CHAUFFIER a donné pouvoir à Alain BAUDIN, Christelle CHASSAGNE a donné pouvoir à Dominique SIX, Marie-Chantal GARENNE a donné pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Agnès JARRY a donné pouvoir à Rose-marie NIETO, Dominique JEUFFRAULT a donné pouvoir à Romain DUPEYROU, Marie-Paule MILLASSEAU a donné pouvoir à Christine HYPEAU, Sylvette RIMBAUD a donné pouvoir à Lucien-Jean LAHOUSSE, Sylvie DEBOEUF a donné pouvoir à Bruno JUGE, René PACAULT a donné pouvoir à Michel PANIER à partir de la délibération c09-11-2017, Sophie BROSSARD a donné pouvoir à Jean-Pierre MIGAULT à partir de la délibération c12-11-2017, Guillaume JUIN a donné pouvoir à Luc DELAGARDE à partir de la délibération c17-11-2017, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN a donné pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE à partir de la délibération c17-11-2017, Patrick THOMAS a donné pouvoir à Alain GRIPPON à partir de la délibération c17-11-2017, Dany BREMAUD a donné pouvoir à Jacques BROSSARD à partir de la délibération c19-11-2017, Gérard LABORDERIE a donné pouvoir à Michel SIMON à partir de la délibération c26-11-2017, Elmano MARTINS a donné pouvoir à Yvonne VACKER à partir de la délibération c62-11-2017.

Titulaire absent excusé :

M. Claude ROULLEAU, Joël MISBERT (décédé),.

Titulaires absents :

MM. Adrien PROUST, Carole BRUNETEAU, Isabelle GODEAU, Michel PAILLEY, Robert GOUSSEAU.

Présidents de séance : Jérôme BALOGE.

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ.

Le quorum étant constaté, le Président Jérôme BALOGÉ ouvre la séance, à 17 H 00, au NIORT - Centre de Rencontre, salle du Restaurant.

Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Agglomération du lundi 25 septembre 2017: adopté.

C- 1-11-2017

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES- INSTALLATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE TITULAIRE A LA COMMUNE DE NIORT ET INSTALLATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE SUPPLEANT A LA COMMUNE DE THORIGNY-SUR-LE-MIGNON (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Prend acte de l'installation de Monsieur DESCAMPS Fabrice, en tant que conseiller communautaire titulaire de la Commune de NIORT,
- Prend acte de l'installation de Monsieur VIAUD Patrice, en tant que conseiller communautaire suppléant de la Commune de THORIGNY-SUR-LE-MIGNON.

C- 2-11-2017

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES - MODIFICATION DU REGIME DES INDEMNITES DES ELUS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS SUITE A L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DE NIORT (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Se prononce sur le taux de l'indemnité de fonctions à verser à Monsieur DESCAMPS Fabrice, conseiller communautaire titulaire de Niort qui entrera en vigueur à compter de la date effective d'entrée en fonction soit le 20 septembre 2017.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 3-11-2017

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES - REPRESENTATIONS DES ELUS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS – MODIFICATION (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Procède aux désignations suivantes afin que les personnes désignées puissent représenter la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein du :
 - COPIL site Natura 2000 « Plaine de Niort Sud-Est » :
 - Madame Dany BREMAUD, Vice-Présidente en charge de la biodiversité.
 - COPIL site Natura 2000 « Massif Forestier de Chizé-Aulnay » :
 - Madame Dany BREMAUD, Vice-Présidente en charge de la biodiversité.
 - COPIL site Natura 2000 « Marais Poitevin » :
 - Madame Dany BREMAUD, Vice-Présidente en charge de la biodiversité.
 - EPIC Tourisme Marais Poitevin
 - Monsieur Fabrice DESCAMPS, en tant que membre titulaire.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 4-11-2017

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT)
2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE BESSINES POUR SON PROJET
"AMENAGEMENT DE L'ESPACE SCENIQUE DE LA SALLE DE LA GRANGE (PHASE 1)" (M. LE
PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 9 558,45 € au titre du PACT à la Commune de BESSINES,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 5-11-2017

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT)
2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA FOYE MONJAUULT POUR
SON PROJET "MISE EN ACCESSIBILITE DE L'EGLISE" (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 4 194 € au titre du PACT à la Commune de LA FOYE MONJAUULT,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1
	NON PARTICIPE	0

C- 6-11-2017

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT)
2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE SANSAIS POUR SON PROJET
"POLE PARAMEDICAL" (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 9 050,80 euros au titre du PACT à la Commune de SANSAIS,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 7-11-2017

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT)
2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE VALLANS POUR SON PROJET
"TRAVAUX D'AMENAGEMENT VOIRIE DANS LE CADRE DU PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE
DE LA VOIRIE ET DES AMENAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS (PAVE) : RUE DE
L'HUILERIE" (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 7 920 € au titre du PACT à la Commune de VALLANS,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 8-11-2017

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT)
2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE VOUILLE POUR SON PROJET
"REHABILITATION DES ECOLES" (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 131 994 euros au titre du PACT à la Commune VOUILLE,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 9-11-2017

DIRECTION GENERALE - MODIFICATIONS STATUTAIRES - PRISE DE LA COMPETENCE GEMAPI
(M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve les nouveaux statuts.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1
	NON PARTICIPE	0

C- 10-11-2017

ASSAINISSEMENT - GEMAPI - CONVENTION FINANCIERE AVEC L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE DU BASSIN DE LA SEVRE NIORTAISE - COMPLEMENT D'ETUDE (M.
LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Accepte le principe de remboursement à l'IIBSN du coût de l'étude complémentaire relative à la mise en œuvre de la GEMAPI sur le bassin de la Sèvre niortaise net des subventions versées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ;
- Accepte la répartition le coût de cette étude entre les EPCI concernés par la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le bassin de la Sèvre niortaise lorsque les modalités d'exercice de la compétence seront arrêtées.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1
	NON PARTICIPE	0

C- 11-11-2017

DIRECTION GENERALE - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL EN MATIERE D'EGALITE
ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU
NIORTAIS (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Prend acte de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité hommes-femmes préalablement aux débats sur le projet de budget 2018 de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

C- 12-11-2017

DIRECTION GENERALE - COMMUNICATION SUR L'AVANCEMENT DU SCHEMA DE
MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (M. JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Prend acte de la communication de l'avancement du schéma de mutualisation

C- 13-11-2017

ASSAINISSEMENT- ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 79 - CAMPAGNES ANALYTIQUES DE SURVEILLANCE DES MICROPOLLUANTS SUR LES STATIONS D'EPURATION DE PLUS DE 10 000 EQUIVALENT HABITANT (EH) (M. BALOGE)

Le conseil :

- Approuve l'adhésion de la CAN au groupement de commandes pour les campagnes analytiques de surveillance des micropolluants sur les stations d'épuration de plus de 10 000 EH,
- Approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commande,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi que tout document afférent à ce dossier.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	81
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 14-11-2017

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS - RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2017 (MME BREMAUD)

Le conseil :

- Prend acte du Rapport Développement Durable 2017

C- 15-11-2017

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS - RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT PRIVE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION "EXPERIMENTONS LA RENOVATION BASSE CONSOMMATION" (MME BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'engagement financier prévisionnel de la CAN, d'un montant de 4 000€, relatif à la réalisation des travaux de rénovation énergétique de cette habitation,
- Autorise, selon le processus et les pièces justificatives prévues par le règlement technique, le versement de l'aide financière à M. Emmanuel DURAND,
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces demandes de subvention.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	81
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 16-11-2017

DECHETS MENAGERS - GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE TRI ET LE CONDITIONNEMENT DES DECHETS D'EMBALLAGES (M. MAUFFREY)

Le conseil :

- Accepte le principe de groupement de commandes avec le SMC pour la prestation conjointe de tri et conditionnement des déchets valorisables à trier,
- Approuve la convention constitutive de ce groupement de commandes et autorise sa signature.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	81
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 17-11-2017

FINANCES - DEBAT SUR LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018 (M. DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Prend acte, par un vote, de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Adopte : MAJORITE
POUR 71
CONTRE 6
ABSTENTION 1
NON PARTICIPE 0

C- 18-11-2017

FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL (M. DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la Décision Modificative n°1 au Budget Principal 2017

Adopte : UNANIMITE
POUR 77
CONTRE 0
ABSTENTION 1
NON PARTICIPE 0

C- 19-11-2017

FINANCES- DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES (M. DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la Décision Modificative n°1 au Budget Annexe Immobilier d'Entreprises 2017

Adopte : UNANIMITE
POUR 77
CONTRE 0
ABSTENTION 1
NON PARTICIPE 0

C- 20-11-2017

FINANCES - SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL AUX BUDGETS ANNEXES AU TITRE DE L'EXERCICE 2017 - AJUSTEMENT (M. DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Décide l'ajustement du versement, par le Budget Principal d'une subvention d'équilibre aux Budgets Annexes selon le tableau suivant :

Dépenses		Recettes	
Budget Principal	22 410.00€	Activités Assuj. à TVA Immobilier d'Entreprises	4 200.00€ 18 210.00€

- Précise que les participations financières aux Budgets Annexes seront réalisées en fin d'exercice au vu des réalisations et besoins constatés de chacun des budgets concernés.

Adopte : UNANIMITE
POUR 77
CONTRE 0
ABSTENTION 1
NON PARTICIPE 0

C- 21-11-2017

FINANCES - CADRAGE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME - CREDITS DE PAIEMENTS (M. DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Crée les autorisations de programme et crédits de paiement suivants :
« Réhabilitation de la médiathèque Pierre Moinot » pour un montant de 13 000 000 € sur la période 2017-2021 ;
« Réhabilitation de la piscine de Pré Leroy » pour un montant de 20 000 000€ sur la période 2017-2021 ;
- Approuve la répartition prévisionnelle des besoins de crédits de paiement mentionnée pour information en annexe 1.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	75
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	3
	NON PARTICIPE	0

C- 22-11-2017

FINANCES- PROVISION SEMI-BUDGETAIRE POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS (M. DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Constitue, conformément au principe de prudence, une provision semi-budgétaire d'un montant de 1 000 000 €, en dépense de la section de fonctionnement, chapitre 68, pour couvrir les charges liées à la remise en état du site du Vallon d'Arty.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 23-11-2017

FINANCES - VEHICULES REFORMES ET DESAFFECTES - FIN DE MISE A DISPOSITION (M. DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Autorise la fin de mise à disposition des véhicules,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les pièces afférentes.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 24-11-2017

ASSAINISSEMENT- CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUE D'ADMISSION EN NON-VALEUR (M. DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Décide la constitution d'une provision au chapitre 68 du budget assainissement 2017, pour risques afférents aux impayés de la redevance assainissement,
- Décide que cette provision sera d'un montant de 250 000 €.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 25-11-2017

ASSAINISSEMENT - ADMISSIONS EN NON-VALEUR (M. GRIPPON)

Le conseil :

- Admet en non-valeur les différentes créances d'un montant de 103 004,02 €, déclarées irrécouvrables par le Comptable du Trésor. Ces créances feront l'objet d'une écriture comptable sur le budget annexe assainissement.
- Autorise le Président à signer les tableaux.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 26-11-2017

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES - ACQUISITION ENSEMBLE IMMOBILIER MSA AVENUE BUJAUULT A NIORT (M. DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Approuve l'acquisition de l'ensemble immobilier appartenant à la MSA avec faculté de substituer (gratuitement et totalement) stipulée au profit de la CAN, pour un montant de 1 500 000 euros.
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais liés à cette acquisition étant à la charge de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 27-11-2017

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES - MOBILIERS DESAFFECTES - FIN DE MISE A DISPOSITION (M. DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Autorise la fin de mise à disposition du mobilier,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les pièces afférentes.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 28-11-2017

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES - SORTIE DE L'ACTIF DU MOBILIER (M. DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Sort de l'actif le mobilier,
- Autorise le don de ce mobilier à l'association Créa'Solidaire afin d'être recyclé ou transformé. Si ce mobilier n'est pas récupéré avant le 4 décembre 2017, il sera procédé à son évacuation en benne Valdélia afin d'être recyclé.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 29-11-2017

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU LOCAL ANNEXE DE L'ECOLE DE MUSIQUE SITUÉ 15 RUE DES ARTISANS A CHAURAY - AVENANT 3 (M. DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Approuve l'avenant de prolongation de la convention pour l'équipement cité ci-dessus ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à le signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 30-11-2017

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES - CONVENTIONS MEDIATHEQUES SAINT-FLORENT ET SAINTE-PEZENNE A NIORT - AVENANT 5 MEDIATHEQUE SAINT-FLORENT ET AVENANT 4 MEDIATHEQUE SAINTE-PEZENNE (M. DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Approuve les avenants de prolongation des conventions pour les équipements cités ci-dessus ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à les signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 31-11-2017

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION EN VUE D'UNE UTILISATION PARTAGEE DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER ESPACE DU LAMBON A NIORT (M. DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Approuve la convention de mise à disposition pour les équipements cités ci-dessus ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à les signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 32-11-2017

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES - CONVENTION D'OCCUPATION DES SANITAIRES SITUES AU SEIN DE L'EQUIPEMENT MUNICIPAL DENOMME "ESPACE LOISIRS MUNICIPAL DE CHOLETTE" A NIORT A DESTINATION DES CHAUFFEURS DES BUS TAN (M. DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Approuve la convention d'occupation pour les équipements cités ci-dessus ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à les signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 33-11-2017

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES - ATELIERS COMMUNAUTAIRES NIORT - RECTIFICATIF DELIBERATION DU 6 MARS 2017 - ACQUISITION ET VENTE DE TERRAINS AVEC LE GROUPE BRETAGNE CHROME (M. DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Procède au rectificatif, sur le principe, de la délibération du 6 mars 2017 et remplacer l'échange par deux ventes immobilières afin d'éviter toute difficulté rédactionnelle liée aux fiscalités (TVA IMMOBILIERE) différentes des co-contractants ;
- Autorise la cession par Bretagne Chrome à la CAN pour un montant TTC de 135 144 € ;
- Autorise la cession par la CAN à Bretagne Chrome pour un montant 22 620€;
- Précise que les deux opérations devront être concomitantes les deux ventes immobilières étant juridiquement interdépendantes ;
- Précise que les frais des deux actes notariés de ventes resteront à la charge du groupe Bretagne Chrome ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué, à signer les actes notariés réitérant ces transactions immobilières.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

Le conseil :

- Adopte les créations d'emplois figurant dans les tableaux des emplois

EMPLOIS PERMANENTS – CREATIONS

BUDGET	SERVICE	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Durée du travail	Cat	Nb	Observations
			Grade Initial	Grade Avancement				
PRINCIPAL	SPORTS D'EAU	Agent d'accueil	Adjoint Administratif (AA) ou Adjoint Administratif principal (AAP) de 2 ^{ème} classe	Adjoint Administratif Principal (AAP) de 1 ^{ère} classe	100 %	C	1	Suite à mobilité interne d'un agent
	DECHETS MENAGERS	Responsable d'unités de transfert et de traitement des déchets	Ingénieur		100 %	A	1	Suite à une réussite de concours
	COMMUNICATION EXTERNE	Directeur du Service Communication Externe Mutualisé		Directeur	100 %	A	1	Dans le cadre du recrutement
	CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL	Enseignant - Hautbois	Assistant d'Enseignement Artistique Principal (AEAP) 2 ^{ème} classe		25 %	B	1	L'augmentation du temps de travail est compensée par la subvention DRAC et des heures complémentaires attribuées actuellement à un autre enseignant parti en retraite (l'emploi actuel de 1h30 sera supprimé au prochain conseil d'agglomération)

EMPLOIS TEMPORAIRES – CREATIONS

BUDGET	SERVICE	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Durée du travail	Cat	Nombre d'emploi	Observations
			Grade Initial	Grade Avancement				
PRINCIPAL	SPORTS D'EAU	Agent d'accueil et entretien piscine	Adjoint Administratif (AA)		100 %	C	1	Suite au départ d'un agent

Adopte : UNANIMITE
 POUR 78
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C- 35-11-2017

RESSOURCES HUMAINES - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE DU DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATIONS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AUPRES DE LA VILLE DE NIORT (M. BROSSARD)

Le conseil :

- Approuve la convention de mise à disposition du Directeur des Systèmes d'Information et de Télécommunications de la Communauté d'Agglomération du Niortais auprès de la Ville de Niort à raison de 50% de son temps de travail ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention.

Adopté :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 36-11-2017

RESSOURCES HUMAINES - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE DU DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATIONS DE LA VILLE DE NIORT AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - AVENANT N°1 (M. BROSSARD)

Le conseil :

- Approuve l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition du Directeur des Systèmes d'Information et de Télécommunications de la Ville de Niort auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cet avenant.

Adopté :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 37-11-2017

RESSOURCES HUMAINES - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA CAN - REPARTITION DE LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS LIES A LA FORMATION "PRATIQUES MEDICALES EN SANTE AU TRAVAIL" POUR LE MEDECIN DE PREVENTION (M. BROSSARD)

Le conseil :

- Approuve la convention de répartition de la prise en charge des frais liés à la formation Diplôme Inter Universitaire « Pratiques médicales en santé au travail » pour le médecin de prévention,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention.

Adopté :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 38-11-2017

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION - REHABILITATION DE LA PISCINE PRE LEROY A NIORT - APPROBATION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE (M. BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve le marché tel que décrit ci-dessous et autorise sa signature.

Conformément à l'article 89 du décret n°2016-360 relatif aux Marchés Publics, un jury a été constitué pour analyser et examiner les candidatures et les projets.

Le jury de sélection des candidatures, réuni le 4 mai 2017, a retenu trois équipes de maîtrise d'œuvre admises à remettre une offre.

Le site a été visité le 13 juin 2017. Des visites techniques complémentaires étaient possibles de fin juin à mi-juillet 2017, du fait de l'intégration d'un diagnostic dans les remises de documents. Deux projets ont été remis le 9 août 2017.

Une commission technique, composée de représentants de la direction des sports d'eau, de la Ville de Niort, du programmiste et du service ETCO de la CAN, a étudié les projets pour assister les travaux du jury.

Le jury d'examen des projets s'est réuni le 03 novembre 2017. Le projet de l'équipe Brochet Lajus Pueyo a été classé en 1ère position.

Une phase de négociation s'est engagée avec cette équipe en vue de l'élaboration du contrat de maîtrise d'œuvre.

Après négociation, la Commission d'appel d'Offres, a attribué le marché à l'équipe

- Agence d'architecture Brochet Lajus Pueyo (architecte mandataire),
- CESMA (BET structure bois et métal),
- CD2i (BET fluides, SSI et structure béton),
- Overdrive (économiste et OPC),
- IDB Acoustique (acousticien),

pour une rémunération provisoire calculée comme suit :

La part de l'enveloppe financière affectée aux travaux est arrêtée à
12 000 000 € HT – valeur février 2017,

Le montant de rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre est fixé au taux de
14,77 % de ce montant pour l'ensemble des honoraires.

soit 1 772 400,00 euros HT,

Les missions de l'équipe sont :

- Mission de base,
- Autres missions :
- Diagnostic de l'existant,
 - EXE partielle, (quantitatifs sur l'ensemble des lots pour le DCE, synthèse structures et fluides),
 - Ordonnancement Pilotage et coordination (OPC).

Missions complémentaires :

- Mission Système de Sécurité Incendie (SSI),
- Détermination des coûts d'exploitation et de maintenance avec bilan énergétique.

Complétée d'une mission spécifique liée à l'installation pérenne de gradins (ESQ/APS/APD) pour un montant de 15 600 € HT.

Soit un total de rémunération provisoire de 1 788 000 € HT.

Adopte :	MAJORITE	
	POUR	65
	CONTRES	4
	ABSTENTIONS	8
	NON PARTICIPE	0

C- 39-11-2017

SPORTS D'EAU - MODIFICATION DE L'ATTRIBUTION D'ENTREES GRATUITES EN DIRECTION DES ELEVES TERMINANT LE CYCLE D'APPRENTISSAGE SCOLAIRE DE LA NATATION (M. BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve la modification suivante :
 - Autorise l'attribution d'une entrée gratuite à chaque enfant ayant terminé son cycle d'apprentissage scolaire de la natation (en lieu et place d'offrir une entrée gratuite à chaque enfant des classes de CE1 de la CAN terminant son cycle d'apprentissage scolaire).

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 40-11-2017

COHESION SOCIALE ET INSERTION - CONTRAT DE VILLE - VOLET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI - APPROBATION 3EME PROGRAMME D' ACTIONS 2017 AU TITRE DE LA CAN - MISSION LOCALE (M. BAUDIN)

Le conseil :

- Accorde la subvention à la Mission Locale des Jeunes du Sud Deux-Sèvres pour: « Passerelles pour l'emploi jeunes entreprises et quartiers 4 » d'un montant de 12 130,20 €
- Autorise le Président à signer la convention afférente.

Adopte : UNANIMITE
POUR 73
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPES 4
B JUGE
A BAUDIN
A CHAUFFIER
JM FREDON

C- 41-11-2017

COHESION SOCIALE ET INSERTION - CONTRAT DE VILLE - VOLET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI - APPROBATION 3EME PROGRAMME D' ACTIONS 2017 AU TITRE DE LA CAN (M. BAUDIN)

Le conseil :

- Accorde la subvention au **Centre Socio-Culturel du Marais**, pour: « Référent de parcours - Espace Emploi" d'un montant de 6 500 €
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention afférente.

Adopte : UNANIMITE
POUR 77
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C- 42-11-2017

COHESION SOCIALE ET INSERTION - - CONTRAT DE VILLE - VOLET SOLIDARITE/CITOYENNETE - APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN OEUVRE DU CONTRAT DE VILLE DE L'ANNEE 2016 (M. BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve le rapport annuel du Contrat de ville pour l'année 2016.

Adopte : UNANIMITE
POUR 77
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C- 43-11-2017

COHESION SOCIALE ET INSERTION - - CONTRAT DE VILLE - VOLET SOLIDARITE/CITOYENNETE - APPROBATION DU 3EME PROGRAMME D' ACTIONS 2017 (M. BAUDIN)

Le conseil :

- Accorde les subventions ci-dessous énumérées et proposées par le Comité Technique du Contrat de Ville,
Les Restaurants du cœur « Distribution alimentaire » 5 000 €
CSC de Part et d'Autre « Cycles Locaux d'Accompagnement à la scolarité 28 000 €
CSC du Parc « Cycles Locaux d'Accompagnement à la scolarité 17 500 €
Centre Hospitalier de Niort « Promeneurs du net » 6 000 €
Le montant global des subventions attribuées ce jour par la CAN est de 56 500 €.
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions afférentes.

Adopte : UNANIMITE
POUR 77
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C- 44-11-2017

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION - CHATEAU COUDRAY SALBART - PROTOCOLE D'ACCORD POUR LE SINISTRE DU PONT LEVIS (MME MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve le projet de protocole d'accord,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer le protocole et les documents s'y rapportant.

Adopte : UNANIMITE
POUR 77
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C- 45-11-2017

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL- CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'UNITE DES ADOLESCENTS DU CENTRE HOSPITALIER DE NIORT POUR DEVELOPPER UN ATELIER THERAPEUTIQUE AUTOUR DE LA MUSIQUE ASSISTEE PAR ORDINATEUR (MME MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve la convention avec l'Unité des Adolescents du Centre Hospitalier de Niort,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à la signer.

Adopte : UNANIMITE
POUR 77
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C- 46-11-2017

MUSEES - DEMANDES DE SUBVENTIONS - PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU MARCHE POUR UNE OFFRE NUMERIQUE DANS LES MUSEES BERNARD D'AGESCI ET DONJON A DESTINATION DE TOUS LES PUBLICS (MME MAILLARD)

Le conseil :

- Adopte le plan de financement prévisionnel mentionné ci-dessous :

Dépenses en euros HT		Recettes en euros HT	
Type de dépense	Montant	Financier	Montant
Frais de personnels (valorisation moyens humains internes)	39 630	FEDER « Accroître l'offre et la qualité des services numériques pour améliorer l'attractivité du territoire »	92 252
Prestations externes	191 000	Région Nouvelle-Aquitaine	50 000
		CAN	88 378
Coût total HT	230 630	Recette totale	230 630

Adopte : UNANIMITE
POUR 77
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C- 47-11-2017

MUSEES - FOIRE AUX CATALOGUES AU MUSEE BERNARD D'AGESCI - EDITION 2017 (MME MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve les modalités de mise en œuvre de la Foire aux catalogues édition 2017, y compris la modification des tarifs fixés pour la mise en vente de trois nouveaux produits avec intégration dans le stock de la régie des musées.

Adopte : UNANIMITE
POUR 77
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C- 48-11-2017

AMENAGEMENT ECONOMIQUE - ZAC POLE SPORT - APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL 2016 A LA CAN DE LA SEM DEUX-SEVRES AMENAGEMENT (M. BALOGE)

Le conseil :

- Approuve le bilan 2016 et les prévisions 2017 du « Compte-rendu annuel à la Collectivité exercice 2016 - Prévisions 2017 » présenté par la SEM Deux-Sèvres Aménagement dans le cadre de la concession publique d'aménagement relative à la Zone d'Aménagement Concerté Pôle Sports,

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 49-11-2017

AMENAGEMENT ECONOMIQUE - ZAC POLE SPORTS - CONVENTION N°1 D'AVANCE DE TRESORERIE AVEC DEUX-SEVRES AMENAGEMENT (M. BALOGE)

Le conseil :

- Approuve la convention d'avance de trésorerie,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents à intervenir.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 50-11-2017

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT ECONOMIQUES - PARC D'ACTIVITES LES PIERRAILLEUSES - MESURES COMPENSATOIRES NATURA 2000 - ACQUISITION A FRONTENAY-ROHAN-ROHAN (M. BALOGE)

Le conseil :

- Acte le montant final de la rétrocession pour 18 039,49€;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 51-11-2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA CAN POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (M. BALOGE)

Le conseil :

- Approuve le principe de la prise en charge financière de la prestation de la société Go PUB par la Ville de Niort au prorata du montant de la taxe perçue;
- Accepte le montant de la participation financière de la Ville de Niort qui s'élève à 13 245,12 € TTC pour l'année 2015 et 5 610,24 € TTC pour l'année 2016 ;
- Approuve le principe de la prise en charge financière par la CAN du montant dû par les autres communes en plus de la part qui lui sera imputée pour les années 2015 et 2016 ;
- Accepte le montant de la participation financière de la CAN qui s'élève à 41 942,88 € TTC (soit la part CAN de 38 631,60 € + la part des autres communes de 3 311,28 € au total) pour l'année 2015, et à 17 765,76 € TTC (soit la part CAN de 16 363,20 € + la part des autres communes de 1 402,56€) ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 52-11-2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - PRISE DE PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE NIORT TERMINAL PROMOTION (M. BALOGE)

Le conseil :

- Approuve la participation de la Communauté d'Agglomération du Niortais au capital de la SEM Niort Terminal Promotion, à hauteur d'un montant de 2 359 900 €, représentant 58,9975% du capital social, par l'acquisition de 471 980 actions d'une valeur nominale unitaire de 5 € dans le cadre de la procédure en cours d'augmentation du capital de la société.

La somme de 2 359 900 € due en contrepartie de l'acquisition de 471 980 actions, sera libérée de la moitié de ce montant nominal lors de la souscription, le solde devant être versé en une ou plusieurs fois sur appel du conseil d'administration dans un délai maximum de 5 ans.

- Approuve les statuts de la SEM Niort Terminal Promotion, dans leur version en vigueur à la date de la présente délibération, tels qu'ils ont été joints à la délibération.
- Désigne les conseillers communautaires ci-après mentionnés comme représentants de la Communauté d'Agglomération du Niortais :
 - Au sein du Conseil d'administration :
 - Monsieur Jérôme BALOGE
 - Monsieur Thierry DEVAUTOUR
 - Monsieur Alain LECOINTE
 - Monsieur Marc THEBAULT
 - Au sein des Assemblées générales de la société :
 - Monsieur Marc THEBAULT

A toutes fins utiles, les représentants de la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein du conseil d'administration de la SEM sont autorisés, le cas échéant, à exercer les fonctions de Président dudit conseil.

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous actes ou décisions nécessaires à la pleine et entière exécution de la décision adoptée.

Adopte :	MAJORITE	
	POUR	68
	CONTRE	1
	ABSTENTIONS	7
	NON PARTICIPE	0

C- 53-11-2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL POUR LE PROJET DE REHABILITATION ET MISE AUX NORMES DU COMMERCE MULTISERVICE A SAINT-GEORGES-DE-REX (M. BALOGE)

Le conseil :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à solliciter les différents financeurs et à signer les documents afférents,
- Valide le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 54-11-2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - SUBVENTION A LA 17EME EDITION DE LA SOIREE DE L'EXCELLENCE DE LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DES DEUX-SEVRES (M. BALOGE)

Le conseil :

- Autorise le versement d'une subvention de 1 000 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres pour l'organisation de la 17ème édition de la soirée de l'excellence,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document relatif à cette affaire.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 55-11-2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - SUBVENTION A L'ORGANISATION DES UNIVERSITES D'HIVER DES JEUNES AGRICULTEURS LES 28, 29 ET 30 NOVEMBRE 2017 (M. BALOGE)

Le conseil :

- Autorise le versement d'une subvention de 800€ pour l'organisation des Universités d'Hiver des Jeunes Agriculteurs les 28, 29 et 30 novembre 2017,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document relatif à cette affaire.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 56-11-2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 1 296 M² ENVIRON SUR LE PARC D'ACTIVITES "LES PORTES DU MARAIS" A NIORT A LA SCI THEA (M. BALOGE)

Le conseil :

- Cède à la SCI THEA, représentée par sa gérante Madame Nathalie CLISSON, ou à toute société désignée pour réaliser l'opération, une parcelle de 1 296 m² environ, située sur le Parc d'Activités "Les Portes du Marais" (lot. "La Garenne") à Niort ;
- Approuve que le prix à payer par l'acquéreur soit de 75 849,70 € TOUTES TAXES COMPRISES (qui se décompose en un prix net HT de 64 800,00 € et une Taxe sur la Valeur Ajoutée sur la marge égale à 11 049,70 €) ;
- Conditionne cette vente à la signature d'une promesse de vente (assortie d'une condition suspensive d'obtention du Permis de Construire), qui devra impérativement intervenir dans un délai de 6 mois maximum à compter de la présente délibération ;
- Rappele que l'acquéreur devra respecter les dispositions du règlement de lotissement, du cahier des charges de cession de terrain et du Plan Local d'Urbanisme afférents à la parcelle, en particulier les différents délais d'exécution qui devront être repris et insérés dans l'acte authentique de vente ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 57-11-2017

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DES ADMINISTRATEURS DE LA SAEML SO-SPACE - ANNEE 2016 (M. LECOINTE)

Le conseil :

- Se prononce favorablement sur les éléments techniques et comptables de l'année 2016 relatifs aux activités de la Société Anonyme d'Economie Mixte (SAEML) SO SPACE

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 58-11-2017

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DES ADMINISTRATEURS DE LA SEMTAN - ANNEE 2016 (M. LECOINTE)

Le conseil :

- Se prononce favorablement sur les éléments techniques et comptables de l'année 2016 relatifs aux activités de la SEMTAN,

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	71
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	5

*Claire Richecoeur
Marc Thébault
Sophia Marc
Dominique Six
Jean Boulais*

C- 59-11-2017

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS - RAPPORT DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS POUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2016 (M. LECOINTE)

Le conseil :

- Prend acte du rapport du délégataire du service public des transports urbains pour l'année 2016.

C- 60-11-2017

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS - ACCORD DE COEXISTENCE DE MARQUES ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA VILLE DE PARIS (M. LECOINTE)

Le conseil :

- Approuve l'accord de coexistence de marques, entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Ville de Paris, ,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer cet accord.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 61-11-2017

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-LA-PALUD POUR DES TRAVAUX RELATIFS AUX TRANSPORTS URBAINS (M. LECOINTE)

Le conseil :

- Approuve la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la commune de Saint-Hilaire-la-Palud.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 62-11-2017

ORGANISATION DE L'ESPACE - DEBAT ANNUEL SUR LA POLITIQUE LOCALE DE L'URBANISME (M. BILLY)

Le conseil :

- Prend acte de la tenue du débat annuel de la politique locale de l'urbanisme.

C- 63-11-2017

ORGANISATION DE L'ESPACE - AVENANT N° 1 A LA CONVENTION OPERATIONNELLE D'ACTION FONCIERE VILLE DE NIORT-CAN-EPF POUR LA STRUCTURATION DU POLE GARE NIORT ATLANTIQUE PORTANT SUR L'ACQUISITION ET LA RECONVERSION DE L'ANCIEN SITE "GRETA" (M. BILLY)

Le conseil :

- Approuve le projet d'avenant n°1 à la convention opérationnelle d'action foncière pour la structuration du pôle gare Niort-Atlantique,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant n°1 et tout document afférent.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 64-11-2017

ORGANISATION DE L'ESPACE - CONVENTION OPERATIONNELLE D'ACTION FONCIERE POUR LA REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE BEAUVOIR-SUR-NIORT (M. BILLY)

Le conseil :

- Approuve la convention,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention, ainsi que tous documents afférents à ce sujet.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 65-11-2017

ORGANISATION DE L'ESPACE - EVOLUTION DES MODALITES DE DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE NIORT "SECTEUR AVENUE DE LA ROCHELLE" (M. BILLY)

Le conseil :

- Abroge la délégation du droit de préemption au maire de la commune de Niort sur les parcelles cadastrées EM 0119, EM 0120, EM 0121, EM 0122 et EM 0310 situées en zone urbaine.
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 66-11-2017

ORGANISATION DE L'ESPACE - APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 1 DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DU VANNEAU-IRLEAU (M. BILLY)

Le conseil :

- Approuve la modification simplifiée n°1 du POS du Vanneau-Irleau

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 67-11-2017

ORGANISATION DE L'ESPACE - APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BEAUVOIR-SUR-NIORT (M. BILLY)

Le conseil :

- Approuve la modification simplifiée n°1 du PLU de Beauvoir-sur-Niort

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 68-11-2017

ORGANISATION DE L'ESPACE - ANNULATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BESSINES (M. BILLY)

Le conseil :

- Annule la procédure de modification simplifiée n°2 du PLU de Bessines.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 69-11-2017

HABITAT - PIG LABELLISE "HABITER MIEUX" - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS PRIVES (M. BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'engagement financier de la CAN concernant l'amélioration de 14 logements anciens sur son territoire, pour un montant maximal de 44 000 euros
- Autorise, à l'appui des dossiers de l'Anah, le versement de la somme au bureau d'études SOLIHA Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes (Antenne des Deux-Sèvres) pour assurer le paiement sur pièces justificatives (principalement la fiche de calcul au paiement de l'Anah), dès lors qu'une convention de subrogation de paiement entre les bénéficiaires et le bureau d'études SOLIHA Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin (Antenne des Deux-Sèvres) aura été adressée à la CAN,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 70-11-2017

HABITAT - PLH 2016-2021 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ADAPTATION ET/OU L'ACCESSIBILITE DU PARC LOCATIF SOCIAL (BAILLEUR PUBLIC) (M. BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'engagement financier prévisionnel de la CAN, pour un montant maximum de 19 280,49 euros relatif à la réalisation de travaux d'adaptation de 15 logements locatifs sociaux sur son territoire,
- Autorise, selon le processus et les pièces justificatives prévues par le règlement technique, le versement de l'aide financière respective pour chaque opération, à Habitat Sud Deux-Sèvres,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces demandes de subvention.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 71-11-2017

HABITAT - PRET A 0% DE LA CAN - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA BONIFICATION D'UN PRET D'ACCESSION A LE PROPRIETE (M. BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'engagement financier estimatif maximal de la CAN pour un montant total de 45 000 euros, dans le cadre du dispositif du « Prêt à 0 % de la CAN»,
- Autorise le versement, en une seule fois, du montant au profit de l'établissement bancaire du bénéficiaire sur pièces justificatives, principalement l'acceptation de l'offre de prêt par l'emprunteur,

- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 72-11-2017

GENS DU VOYAGE - MODIFICATION DES TARIFS DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE POUR LA PERIODE HIVERNALE (M. BREMAUD)

Le conseil :

- Approuve le tarif de 1,00 € par jour et par emplacement pendant la période du 1er décembre au 31 mars de chaque année,
- Précise que les autres éléments de tarification votés le 27 juin 2016 sont sans changement.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 73-11-2017

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT 2016-2018 CAN ET UNIVERSITE DE POITIERS (FONDATION POITIERS UNIVERSITE) - PARTICIPATION 2017 (M. PERSAIS)

Le conseil :

- Valide la participation financière de la CAN par un versement de 20 000 € au titre de l'année 2017.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 74-11-2017

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - POLE UNIVERSITAIRE DE NIORT - CONVENTION 2016-2018
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET REMBOURSEMENT PAR L'UNIVERSITE DE POITIERS
DES FRAIS DE PERSONNEL DES AGENTS DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE (M. PERSAIS)

Le conseil :

- Valide la participation financière de la CAN par un versement unique pour l'année 2017 pour un montant de 600 000 €,
- Approuve la prise en charge par l'Université de Poitiers à hauteur de 108 958,10 € des frais de personnel de la Bibliothèque Universitaire (dans l'hypothèse où les coûts définitifs pour l'année 2017 différeraient un ajustement serait opéré sur l'échéance suivante),
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous documents nécessaires à cet effet.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

Certifie l'affichage du compte rendu des décisions du Conseil d'Agglomération, le 21 novembre 2017

Le Président,
Jérôme BALOGÉ



Recueil des décisions du Président du 16 octobre 2017

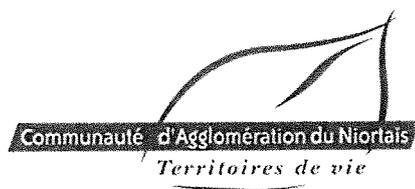


Tableau des marchés entre 1000€ HT et 3999€ HT

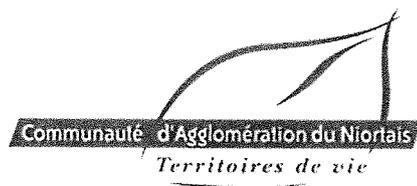
Date de signature du marché par la CAN	Service	Titre	Montant HT
30/05/2017	Bibliothèques	Prestation Audrey SPIRY - Illustratrice	1 113,00 €
13/06/2017	Bibliothèques	Acquisition DVD	2 380,18 €
27/07/2017	Bibliothèques	Acquisition CD	1 196,86 €
01/09/2017	Assainissement	Fourniture matériel pour stock d'épuration de Niort Goillard	1 492,13 €
01/09/2017	Assainissement	Groupe électropompe pour le poste des Bateliers à Arçais	2 053,00 €
01/09/2017	Assainissement	Matériel pour mise aux normes de l'installation Chlorure Poste de Saint Rémy	3 332,36 €
01/09/2017	Assainissement	Produit Floculant pour la station d'épuration de Niort Goillard	6 921,60 €



Décisions concernant des marchés passés au dessus de 4 000 € HT
 (les marchés sont consultables auprès du service des Assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant et/ou Observations
18/07/2017	Assainissement	Acquisition d'un groupe compresseur à la station d'épuration de Niort Goillard	54 596,40 € TTC
28/07/2017	PLE	Installation d'un module anti-intrusion sur l'outil de supervision vidéo au Musée Agesci	7 138,25 € HT
28/07/2017	PLE	Installation d'une alarme anti-intrusion au Musée Agesci	18 054,13 € HT
28/07/2017	PLE	Installation de deux humidificateurs au Musée Agesci	4 639,56 € HT
01/08/2017	Déchets Ménagers	Mise en sécurité de la déchiqueteuse	8 110,76 € TTC
01/08/2017	Déchets Ménagers	Enlèvement par un professionnel agréé de l'amiante sur plusieurs déchèteries de la CAN	14 314,26 € TTC
01/08/2017	Déchets Ménagers	Suivi documentaire du démantèlement de l'ancienne usine d'incinération de Souché à Niort	8 544,00 € TTC

09/08/2017	Déchets Ménagers	Convention partenariale - Mise en place de la Coopérative Jeunesse de Services	11 500,00 € TTC
25/08/2017	Marchés Publics	Fourniture de produits de traitement des eaux usées et piscines pour la période de septembre à décembre 2017 - Marché subséquent n°8 passée en application de l'accord cadre n°2015/18 à 20	33 494,00 € HT
25/08/2017	Bibliothèque et Lecture Publique	Acquisition de boites de conservation pour documents précieux - Déménagement des collections	7 193,50 € HT
29/08/2017	Développement et Aménagement Economique	Accompagnement, conseil et assistance pour la conception technique, l'organisation logistique, et la communication de Niort Numeric#6	24 000,00 € HT



Décisions liées à toutes les autres délégations du Président

(les pièces annexes sont consultables auprès du service des assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant et/ou Observations
16/05/2017	Déchets Ménagers	Convention d'installation d'un rucher sur un terrain propriété de la Communauté d'Agglomération du Niortais	Convention à titre gratuit pour 2 ans renouvelable 1 fois.
29/06/2017	Musées	Convention de prêt d'œuvres avec l'Institut National du Patrimoine, pour restauration de cinq œuvres	/
07/07/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Convention pour la mise à disposition gratuite de jeux de la médialudothèque auprès de la Ville de Niort du 25 juillet au 1er août 2017 pour l'opération estivale "Cirque d'été"	/
01/08/2017	Finances	Contrat de prêt entre la Caisse des Dépôts et Consignations et la Communauté d'Agglomération du Niortais	Montant du prêt: 450 000 €
01/08/2017	Musées	Exposition Henri-Georges Clouzot, un réalisateur en œuvres : Prêt de deux œuvres par la fondation VASARELY	/
25/08/2017	Développement Economique	Adhésion et versement de la cotisation de la CAN à l'Agence de développement et d'innovation de la Nouvelle-Aquitaine pour l'année 2017	Montant de la cotisation: 11 967,30 € (soit 0,10 € par habitant du territoire communautaire)

14/09/2017	Direction Générale	Exercice du Droit de Prémption Parcelle EI Numéro 7 NIORT (79000), 37 rue Blaise Pascal Réhabilitation et extension du Dépôt des Bus de l'Agglomération	Montant du DPU de la parcelle pour 4 000 m2: 310 000,00 €. Montant des frais d'acte notarié + la commission d'agence: 40 000,00 € TTC
------------	--------------------	---	---

Date de dépôt de la décision en Trésorerie	Services	Titre	Montant et/ou Observations
19/07/2017	Finances	Nomination d'un mandataire pour la régie de recettes pour les musées Bernard d'Agesci et du Donjon de Niort	/
09/08/2017	Finances	Modification du montant de l'avance de la régie d'avances pour les chèques loisirs	Le montant de l'avance passe de 7 000 € à 15 000 € pour janvier, février et mars et à 5 000 € le reste de l'année.
09/08/2017	Finances	Nomination d'un régisseur intérimaire pour la régie de recettes de la piscine Les Colliberts à Mauzé-sur-le-Mignon	Montant de l'indemnité de responsabilité : 200 €/an majorée de 100% compte tenu des dispositions réglementaires
09/08/2017	Finances	Cessation de fonctions de deux mandataires pour la régie de recettes de la piscine Champommier	/
09/08/2017	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la piscine Champommier à Niort	/
09/08/2017	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la piscine Pré Leroy à Niort	/

09/08/2017	Finances	Cessation de fonctions d'un mandataire pour la régie de recettes de la média-ludothèque Du Guesclin à Niort	/
10/08/2017	Finances	Cessation de fonctions du régisseur de la Régie de recettes du Centre Aquatique des Fraignes à Chauray	/
10/08/2017	Finances	Nomination d'un régisseur pour la régie de recettes du centre aquatique des Fraignes à Chauray	/
11/08/2017	Finances	Modification de la régie de recettes du Conservatoire Auguste Tolbecque à Niort	Le mode d'encaissement des recettes par ticket culture est supprimé.
16/08/2017	Finances	Nomination d'un mandataire pour la régie de recettes pour les Musées Bernard d'Agesci et du Donjon de Niort	/
29/08/2017	Finances	Cessation de fonctions du régisseur et du mandataire suppléant pour la régie d'avances des chèques loisirs	/
29/08/2017	Finances	Nomination du régisseur et du mandataire suppléant pour la régie d'avances des chèques loisirs	/
31/08/2017	Finances	Modification du fonds de caisse de la régie de recettes pour les musées Bernard d'Agesci et du Donjon de Niort	Le fonds de caisse passe de 200 € à 600 € (200 € au musée d'Agesci, 200 € au musée du Donjon et 200 € au coffre)
31/08/2017	Finances	Modification de la régie de recettes de la médiathèque Madeleine CHAPSAL à Aiffres	/
31/08/2017	Finances	Modification de la régie de recettes de la médiathèque Léonce PERRET à Chauray	/
31/08/2017	Finances	Modification de la régie de recettes de la médiathèque Ernest PEROCHON à Echiré	/
31/08/2017	Finances	Modification de la régie de recettes de la médiathèque de La Tour du Prince à Frontenay-Rohan-Rohan	/
31/08/2017	Finances	Modification de la régie de recettes de la médiathèque Claude DURAND à Mauzé-sur-le-Mignon	/

31/08/2017	Finances	Modification de la régie de recettes de la médiathèque de La Mare aux Loups à Saint-Gelais	/
31/08/2017	Finances	Modification de la régie de recettes de la médiathèque Pierre-Henri MITARD à Usseau	/
31/08/2017	Finances	Modification de la régie de recettes de la médiathèque Georges-Léon GODEAU à Villiers-en-Plaine	/
04/09/2017	Finances	Modification du fonds de caisse et de l'encaisse de la régie de recettes de la piscine Les Colliberts à Mauzé-sur-le-Mignon	Le fonds de caisse passe de 500 € à 600 €. L'encaisse passe de 5 000 € à 6 000 €.

Recueil des décisions du Président du 25 novembre 2017

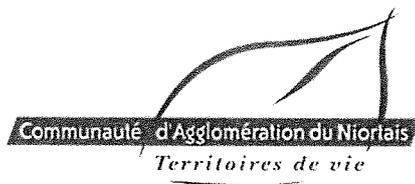
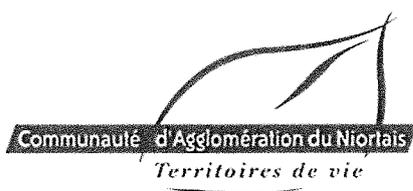


Tableau des marchés entre 1000€ HT et 3999€ HT

Date de signature du marché par la CAN	Service	Titre	Montant HT
14/09/2017	Bibliothèques	Acquisition livres - Médiathèque Pierre MOINOT de Niort et les antennes urbaines	1 162,45 €
19/09/2017	Bibliothèques	Acquisition DVD - Médiathèque Pierre MOINOT de Niort et les antennes urbaines	1 360,73 €
20/09/2017	ASST	Tampons Eaux Usées à Magné	2 000,00 €
20/09/2017	ASST	Fourniture mécanique pour pompes (JAMES WALKER France)	3 400,00 €
20/09/2017	ASST	Fourniture mécanique pour pompes (OREXAD)	2 530,00 €
28/09/2017	Bibliothèques	Acquisition DVD - Médiathèque Madeleine CHAPSAL à Aiffres	1 352,03 €
06/10/2017	Bibliothèques	Fournitures équipement (étiquettes - serres livres - chevalets - macarons antivols CD/DVD) - Médiathèque Pierre MOINOT de Niort et les antennes urbaines	1 328,87 €
06/10/2017	Bibliothèques	Fournitures (films protections documents) - Médiathèque Pierre MOINOT de Niort et les antennes urbaines	1 312,63 €



Décisions concernant des marchés passés au dessus de 4 000 € HT
 (les marchés sont consultables auprès du service des Assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant et/ou Observations
01/08/2017	Marchés Publics	Responsabilité Sociétale des Organisations - Avenant 1 au marché d'assistance à la définition et au déploiement de la rénovation globale performante auprès des professionnels du bâtiment (RGP)	Création d'un support d'information, rémunérée au prix unitaire de 811,61 € HT
25/08/2017	Assainissement	Dératisation des égouts	9 576,00 € TTC
05/09/2017	Marchés Publics/Habitat	Marché d'étude pré opérationnelle "multi thématique" du programme communautaire parc ancien privé 2018-2022	17 832,00 € TTC
12/09/2017	PLE	Prestation de location longue durée d'un véhicule léger pour le DGAST	Montant du contrat de location: 491,98 €/mois pour une durée de 36 mois (3 ans) à compter du 25 août 2017
12/09/2017	PLE	Achat d'un véhicule électrique : Ateliers communautaire	24 903,29 € HT
12/09/2017	Finances	Mission portant sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique financière et fiscale sur l'ensemble du territoire de la CAN - Accompagnement 2017-2020	59 940 € TTC
12/09/2017	Marchés Publics	Avenant 1 au marché de gardiennage des déchetteries de la CAN	Modification des horaires de gardiennage

13/09/2017	Ressources Humaines	Contrat avec un cabinet de recrutement	9 000 € HT
19/09/2017	Communication externe	Marché pour la commercialisation des espaces publicitaires, réalisation des pages agenda, publicité, note et atlas, impression, façonnage et livraison de l'agenda institutionnel 2018 de la Communauté d'Agglomération du Niortais	11 900 € HT
22/09/2017	STI	Contrat de maintenance pour le logiciel de gestion de la photothèque de la CAN	1 191 € HT/an (contrat sur 3 ans)
22/09/2017	PLE	Contrat de maintenance pour le matériel de la boulangerie de Marigny	4 105,19 € HT
26/09/2017	Marchés Publics/Déchets Ménagers	Marché de location de machines pour la plateforme de valorisation des déchets verts	Montant des locations: - Broyeur lent: 20 400 € HT/mois pour 3 mois - Table à étoile: 2 950 € HT/mois pour 3 mois
26/09/2017	Marchés Publics/Déchets Ménagers	Avenant au marché de reprise et traitement des déchets bois issus des déchetteries	Prolonger la durée jusqu'au 6 mars 2018, soit environ un mois.



Décisions liées à toutes les autres délégations du Président

(les pièces annexes sont consultables auprès du service des assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant et/ou Observations
16/05/2017	Musées	Convention de prêt d'œuvres avec la Mairie de Cognac - Exposition "Chamoiserie et ganterie, une tradition séculaire"	/
30/05/2017	ADE	L'ESSentiel - Contrat d'hébergement avec l'association "Mon Atelier Mécanique; Mon Atelier Moto (MAM)"	Montant du loyer: 299,73 € HT/mois pour 1 ans (soit du 1er juin 2017 au 31 mai 2018)
02/08/2017	Musées	Convention de location d'exposition temporaire "IKATS, tissus de vie, un voyage de l'Orient à l'Occident"	Montant de l'ouvrage édité à l'occasion: 23,40 € TTC dès l'année 2017 - Acquisition de 60 exemplaires
04/08/2017	Bibliothèques et Lecture Publique	Convention de partenariat entre le Centre Hospitalier de Niort et la CAN pour des ateliers lecture-écriture - Saison 2017-2018	/
06/09/2017	Finances	Contrat de prêt à taux 0% de 1 050 000 € entre la Caisse des Dépôts et Consignations et la Communauté d'Agglomération du Niortais	Montant du contrat de prêt: 1 050 000 €
12/09/2017	Musées	Contrat de prêt d'œuvres avec la cinémathèque française - Exposition Henri-Georges CLOUZOT - Un réalisateur en œuvres	/
15/09/2017	ADE	Pépinière d'Entreprises du Niortais - Contrat d'hébergement avec la SARL SANYA	Montant du loyer: 165,55 € HT/mois pour 1 an (soit du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018)

22/09/2017	Bibliothèques et Lecture Publique	Convention de partenariat entre l'Association D4B et la Communauté d'Agglomération du Niortais	/
03/10/2017	Politique de l'Habitat	Adhésion et versement au titre de l'année 2017 de la cotisation de la CAN à l'AFIPADE (Association des Fichiers PARTagés de la Demande de logement social) en Poitou-Charentes	4 500,00 €

Date de dépôt de la décision en Trésorerie	Services	Titre	Montant et/ou Observations
09/08/2017	Finances	Cessation de fonctions de deux mandataires pour la régie de recettes du Centre Aquatique des Fraignes à Chauray	/